Maroc : La rage tue de moins en moins

Abderrahim DERRAJI - 2019-09-30 11:57:30 - Vu sur pharmacie.ma

D’après les chiffres communiqués par le ministère de la Santé à l’occasion de la Journée mondiale de la rage, le nombre annuel de décès liés à la rage est passé au Maroc de 34 cas enregistrés en 1985 à 18 cas en 2018. Cette baisse s’explique par les efforts déployés dans le cadre du Programme national de lutte contre la rage. Grâce à ce programme, 65.000 personnes bénéficient, chaque année, d’une prophylaxie suite à une exposition à un animal suspect de rage. Le ministère de la Santé recommande de vacciner les animaux domestiques contre cette maladie et d’éviter tout contact avec des animaux inconnus, en particulier des chiens et des chats. En cas d’exposition à un animal suspect de rage, il est nécessaire de laver soigneusement la lésion avec du savon et de l’eau et de se rendre au centre antirabique le plus proche pour bénéficier des soins locaux appropriés et de la vaccination. Un sérum antirabique pourrait être administré en cas de besoin. La Journée mondiale de la rage a été commémorée cette année le 28 septembre sous le signe «Rage : vacciner pour l’éliminer». Cette Journée est essentielle pour faire connaître la rage et les moyens de la prévenir et de réduire sa propagation. La rage tue 60.000 personnes chaque année à travers le monde, soit environ un décès toutes les dix minutes.